



LA SOCIÉTÉ RONGÉE PAR LES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES !

Les inégalités n'ont cessé de se creuser en France depuis 20 ans, la précarité de s'aggraver, la paupérisation de s'accroître.

La cherté de la vie quotidienne, la non-revalorisation des minima sociaux, du SMIC, des retraites ... touchent à coup sûr les pauvres. Mais bien des gens des classes moyennes souffrent de la rareté des logements, du risque de chômage, des distances à parcourir pour aller au travail, rejoindre un commerce ou un service public.

Les services publics, justement, remplissent difficilement leur rôle : parce que du personnel manque, parce qu'ils se raréfient et s'éloignent de plus en plus, parce que leur accès exclusivement informatique est compliqué pour beaucoup, parce qu'ils ne sont plus conçus comme devant répondre aux besoins du plus grand nombre.

Voilà ce que nous montrons dans ce numéro des Échos et que nous illustrons dans certains domaines par la situation à Aix.

Mais il nous faut bien sûr commencer par décrire l'explosion, dans le monde comme en France, des inégalités économiques. Elles atteignent des proportions inégalées et totalement immorales. Le système néolibéral en est à l'origine, n'ayant de cesse de favoriser les plus fortunés et, pour cela, d'attenter aux modes et aux niveaux de vie de tous les autres.

Nous indiquerons pour terminer quelques pistes pour y remédier.

L'EXPLOSION DES INÉGALITÉS DANS LE MONDE ET EN FRANCE

Dans le monde, la fortune des milliardaires a plus augmenté en 19 mois de pandémie que pendant les dix dernières années ! Cette explosion récente de la fortune des plus riches prolonge une période de forte progression des revenus des milliardaires, depuis les années 1975.

Au début du XX^{ème} siècle, le 1 % les plus riches percevait 20 % du revenu global de leur pays. C'était essentiellement des rentiers, qui recevaient les revenus de leur patrimoine. Mais la première guerre mondiale, la crise économique, l'inflation, ... ont ensuite divisé par deux les revenus de ces 1 % les plus riches. Et après la deuxième guerre mondiale, on a assisté à une réduction des inégalités de revenu, au profit des classes moyennes et populaires, grâce notamment à la mise en place d'une fiscalité progressive sur les revenus et les patrimoines.



La fortune des dix hommes les plus riches du monde a doublé, alors que les revenus de 99 % de l'humanité sont moins importants que prévu à cause de la COVID-19¹.



Mais à partir des années 1975, les grosses fortunes reviennent au premier plan, même si la crise financière de 2008 les a un petit peu et brièvement ébranlées. Et aujourd'hui le 1% a regagné le terrain perdu. Les inégalités économiques se sont à nouveau creusées. Ainsi, depuis la pandémie, les 10 hommes les plus riches du monde ont doublé leur fortune ; on compte un nouveau milliardaire toutes les 26 heures, alors que 160 millions de personnes sont tombées dans la pauvreté ... et que les inégalités tuent...

Les 10 hommes les plus riches du monde détiennent plus que les 3,1 milliards de personnes les plus pauvres. S'ils dépensaient chacun un million de dollars par jour, il leur faudrait 414 ans pour dépenser leur fortune combinée.

Source : Oxfam, *Inégalités mondiales*, 2022.

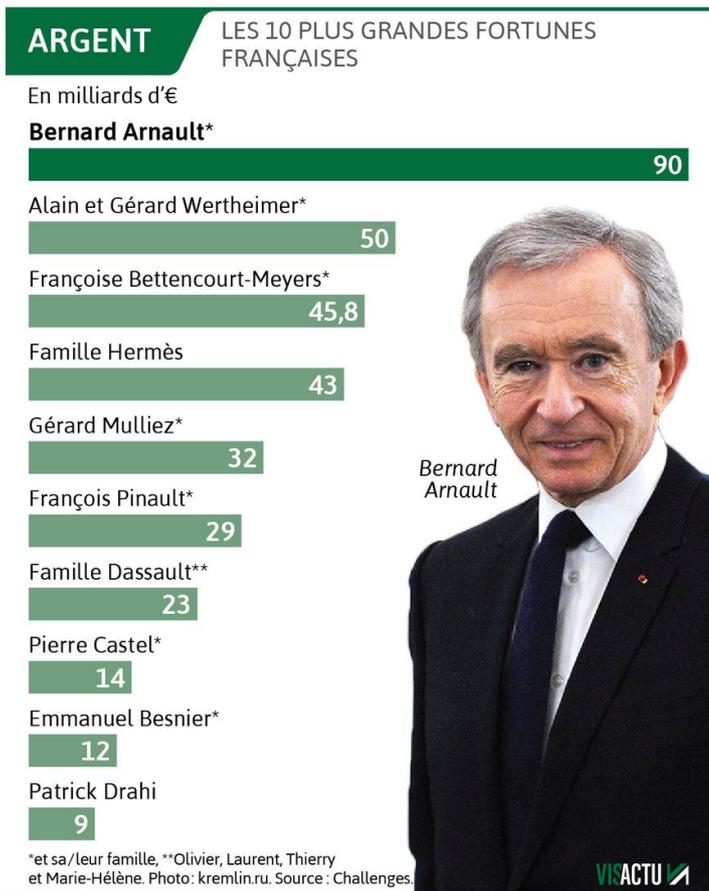
En France, depuis le début de la pandémie, la fortune des milliardaires français a augmenté de 236 milliards d'euros, une hausse de 86 %, plus que pendant la décennie 2009–2019. Bernard Arnault (LVMH), François Pinault (Kering), Françoise Bettencourt-Meyers (L'Oréal), les frères Alain et Gérard Wertheimer (Channel) ont doublé leur fortune en 19 mois. Ces 5 premières fortunes de France possèdent autant que les 40 % des français les plus pauvres. Et 8 milliardaires sur 10 sont des héritiers.

Les inégalités se creusent depuis plusieurs décennies mais la pandémie les a fait exploser, les riches ont pu s'enrichir alors que les plus précaires ont été de plus en plus fragilisés. Ainsi, le « quoi qu'il en coûte » a surtout profité aux plus riches : les 20 % les plus aisés ont pu augmenter leur épargne pendant les confinements alors que les 20 % les plus pauvres ont dû puiser dans leurs économies (quand ils en avaient ...). Les précaires, les temps-partiels, les travailleurs de l'économie informelle, les jeunes privés de leur emploi étudiant, ... ont été les oubliés de la crise.

des Politiques Publiques) a estimé les effets sur le niveau de vie des mesures fiscales et sociales prises de 2017 à 2022 : le niveau de vie des 1 % les plus riches a augmenté de 2,8 %, tandis que le niveau de vie des 5 % les plus modestes a baissé de 0,5 %.

Ceci résulte de choix politiques, comme par exemple la suppression de l'impôt sur la fortune et la mise en place du prélèvement forfaitaire unique, mesures fiscales profitant aux plus riches. Et, pour les plus modestes, une protection sociale affaiblie, avec les réformes d'aide au logement et des allocations chômage. Ces choix politiques relèvent de la « politique de l'offre » qui considère notamment que les prélèvements obligatoires (les impôts, les taxes et les cotisations sociales) sont des freins pour les activités économiques des entreprises. Cette approche néolibérale diminue les possibilités de financer les services publics et la protection sociale et donc la satisfaction des besoins sociaux de la population.

Par ailleurs, la baisse des recettes fiscales et sociales (cotisations sociales) a été compensée par plus de restrictions des dépenses publiques, fragilisant notre modèle social, affaiblissant les services publics et la protection sociale. Les plus précaires subissent ainsi une double peine, avec par ailleurs une augmentation importante des dépenses contraintes (se loger, se



Mais si la réponse du gouvernement à la crise a été une aubaine pour les milliardaires français, le quinquennat a également aggravé les inégalités. Ainsi, l'IPP (*Institut*

nourrir, se déplacer, se soigner ...), qui sont passés en 20 ans de 30 % à 40 %.

Les inégalités économiques ne sont pas une fatalité, elles résultent le plus souvent de choix politiques.

Un impôt exceptionnel de 99 % sur les richesses amassées pendant la pandémie de COVID-19 par les 10 hommes les plus riches au monde permettrait de financer suffisamment de vaccins pour immuniser le monde entier, de combler les déficits de financement des mesures climatiques, de financer la protection sociale et de santé universelle et de soutenir les efforts de lutte contre les violences basées sur le genre dans plus de 80 pays, tout en laissant à ces personnes quelque 8 milliards de dollars de plus qu'avant la pandémie³⁹.

Sources de cet article : Oxfam, *Inégalités mondiales, 2022* et Observatoire des inégalités, 2021, France

QUELQUES INDICATEURS DES INÉGALITÉS SOCIALES

Les inégalités économiques sont donc considérables et elles s'accroissent. Elles ont une conséquence immédiate : les inégalités sociales s'aggravent aussi. En voici quelques indicateurs (Sources : Océde, Insee, Ministère du travail, Statista).

Chômage

Malgré une diminution depuis 2021, le nombre de chômeurs (catégorie A, sans activité aucune) a considérablement augmenté sur la longue

période : il est passé de 2,5 millions fin 2001 à 2,8 fin 2011 et 3,1 fin 2021 : + 24%.

Et ce sont les jeunes qui le subissent le plus : 15,1% d'entre eux contre 7,4% pour l'ensemble de la population.

Taux de pauvreté

Le taux moyen de pauvreté est de 14%, mais il est de 33% pour les personnes sans diplôme quand il n'est que de 17 % pour ceux qui ont bac+2 et 10% pour ceux qui ont un diplôme supérieur.

Inégalités scolaires

Selon l'OCDE, l'école française est celle où l'origine sociale des enfants pèse le plus lourd dans les inégalités scolaires.



Un seul exemple : au collège, les enfants d'ouvriers représentent un quart des élèves. En classes prépas il ne sont plus que 7%...

Accès à la santé



Un niveau de vie correct facilite la prévention et l'accès aux soins. Un adulte sur dix a renoncé à consulter un médecin pour des raisons financières. Par exemple : le taux de renoncement aux soins dentaires dépasse 20 % chez les ouvriers et les employés. Evidemment, le fait d'avoir une couverture maladie est un facteur essentiel puisque le taux de renoncement aux soins monte à 40 % pour ceux qui en sont dépourvus.

Espérance de vie

Plus on est aisé, plus l'espérance de vie est élevée. Ainsi, parmi les 5 % les plus aisés, l'espérance de vie à la naissance des hommes est de 84,4 ans, contre 71,7 ans parmi les 5 % les plus pauvres, soit 13 ans d'écart. Chez les femmes, cet écart est plus faible (8 ans).

Inégalités selon le sexe

Le salaire mensuel net moyen (à volume horaire équivalent) des femmes est, selon l'INSEE, de 16,8 % inférieur à celui des hommes. Depuis 2000 l'écart salarial ne s'est pas réduit.



PAUVRETÉ, PRÉCARITÉ, VULNÉRABILITÉ

Dans la **région d'Aix** comme au niveau national, la pauvreté s'est étendue pendant la crise sanitaire à des foyers qui n'avaient jamais sombré dans la précarité : autoentrepreneurs, artisans, employés de la restauration, travailleurs informels, étudiants... Les plus fortes progressions mesurées par le *Secours catholique* dans la région d'Aix entre 2019 et 2020 concernent les femmes seules (25%) et les mères seules (31%). Les actifs sont passés de 54 à 62%. Les étrangers de 19 à 34%.

Ainsi, dans les Bouches-du-Rhône, le nombre de personnes recourant à l'aide alimentaire a augmenté de 20% et la Banque alimentaire a augmenté ses distributions de 50%. Le *Collectif alerte* signalait en 2020 un nombre important de personnes souffrant de la faim dans les 3^{ème} et 15^{ème} arrondissements de Marseille.

Les jeunes ont souffert de la crise. Au plan national en 2020 74% des 18-25 ans étaient en difficulté financière avec une baisse de revenus moyenne de 274€ mensuels. Les étudiants se sont heurtés aux difficultés des cours à distance, à l'impossibilité pour certains qui n'avaient plus leur « petit boulot » de payer leur logement ou leurs soins.

Beaucoup de personnes en situation de précarité cumulent les difficultés : logement, besoins alimentaires et d'hygiène, santé, isolement, perte d'estime de soi et de confiance. Et les non-recours aux prestations auxquelles on a droit augmentent la vulnérabilité et la pauvreté. En outre, nombreux parmi les plus pauvres ne viennent plus dans les structures d'accueil qui pourraient les accompagner. « *Passer son temps à survivre empêche de trouver un boulot* », dit Olivier Fantone, délégué du Secours catholique. »

Ce constat, patent pendant la crise sanitaire, est malheureusement structurel.



LES PAUVRES DE PLUS EN PLUS PAUVRES



Selon le *Collectif Alerte*, les effets de la crise sanitaire sur les pauvres ont certes été en partie palliés par les décisions prises par le gouvernement en matière d'hébergement ou de soutien aux distributions alimentaires ; des aides ponctuelles ont été distribuées, notamment aux allocataires du revenu de solidarité active (RSA) ; les pouvoirs publics se sont largement appuyés sur les associations de lutte contre la pauvreté, lesquelles ont renforcé leurs moyens à la hauteur des enjeux.

Mais, au total, l'action du gouvernement a été marquée par l'absence de toute ambition de long terme pour lutter contre la pauvreté durablement... La situation, sur le front de la pauvreté, est inchangée par rapport à celle de 2017. Le nombre de personnes pauvres, le taux de pauvreté, se retrouve en 2022 au même niveau qu'en 2017... près de 14 % de la population.

Et les études montrent qu'au cours des cinq dernières années -alors que le revenu des plus riches a explosé-...le pouvoir d'achat des 5 % les plus pauvres aura diminué : en raison d'une baisse des ressources (baisse des aides personnalisées au logement, sous-indexation du RSA, sous-revalorisation des prestations familiales, baisse de ressources liées à la crise sanitaire...), mais aussi d'une explosion de certaines dépenses, comme les dépenses liées à l'énergie.

Jamais l'on n'aura vécu une telle croissance des inégalités et un tel mépris de la situation monétaire des plus pauvres.

Cette pauvreté est inacceptable, il est temps de l'éradiquer !

DES INÉGALITÉS SOCIALES CRIANTES À AIX

On dit souvent d'Aix qu'elle est une ville bourgeoise. Certes le revenu disponible mensuel y est en 2019 de 2049 €, supérieur à la moyenne française. Mais, dans les quartiers populaires, il est de 1240 € au Jas-de-Bouffan et de 1070 € à Corsy et à Beisson. Au Jas, les revenus des plus riches, en 2010, étaient 7,3 fois supérieurs à ceux des plus pauvres. On compte dans les quartiers un nombre important de bénéficiaires du RSA – de 30 à 40% – contre seulement 19% pour toute la ville. Les femmes, les familles monoparentales (41% à Corsy, contre 19% en moyenne à Aix) sont les plus exposées à la pauvreté, parfois à la misère.

Ainsi Aix a un double visage.

L'inégalité des chances est manifeste pour les jeunes des quartiers populaires. Le taux de retard scolaire en seconde atteint 25% à Encagnane et à Beisson (14% à Aix). Deux ans après la 3ème, 40% des élèves du Jas sont scolarisés en 1ère générale, beaucoup moins que dans l'ensemble de la ville (64%).

L'existence ou non d'une qualification explique dès lors le **chômage, en particulier celui des jeunes**. Sur l'ensemble de la ville le taux de chômage en 2018 est de 54% pour les non diplômés quand il n'est que de 11% pour les titulaires d'une formation de niveau Bac + 2 à + 4 et de 7% pour les lauréats d'un master ou d'un doctorat. Le niveau de formation parmi les demandeurs d'emploi est révélateur de cette inégalité dans les quartiers défavorisés : ainsi, par exemple, 49 % des demandeurs d'emploi à Encagnane n'ont aucun diplôme quand ils ne sont que 14% à Aix.

Ainsi dans les quartiers défavorisés, le **taux d'emploi** en 2016 est nettement inférieur (38% à Corsy, 45% à Encagnane) à celui de la ville (59%).

Tout ceci explique le **taux de pauvreté** très important dans les quartiers populaires : de 36 à 48% quand il est de 14% en moyenne sur Aix.

Quelques indicateurs illustrent cette situation pages suivantes.

QUELQUES INDICATEURS DES INÉGALITÉS

A Aix, les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont ceux d'**Encagnane**, du **Jas-de-Bouffan**, de **Beisson** et de **Corsy**. Voici quelques repères sur les inégalités dans ces quartiers (source : SIG-Ville. Agence nationale de cohérence des territoires).

Une population moins diplômée

Deux ans après la 3^{ème}, beaucoup moins d'élèves scolarisés en 1^{ère} générale (2018)%

Jas de B	40
Beisson	59
Aix	64

Et la part des 16 à 25 ans **non scolarisés et sans emploi** y est trois fois supérieure à l'ensemble de la ville %

Jas de B	32
Encagnane	28
Aix	10

Niveau de formation des demandeurs d'emploi. En %

	Encagnane	Jas de B	Corsy	Beisson	AIX
Inférieur au Bac	55	57	65	65	30
Niveau Bac	21	22	23	11	20
Supérieur au Bac	25	21	12	24	50
Aucun diplôme	<i>49</i>	<i>44</i>	<i>nc</i>	<i>nc</i>	14

Plus de temps partiel

Part des salariés occupant un temps partiel en %. 2018		
Beisson	34	Aix 17
Corsy	34	
Encagnane	31	
Jas-de-B	24	

Plus de familles monoparentales

Part des familles monoparentales en %. 2018		
Beisson	34	Aix 19
Corsy	41	
Encagnane	36	
Jas-de Bouffan	34	

Et beaucoup d'emplois précaires chez les femmes : **26%** à Encagnane, **17%** au Jas

Plus de bénéficiaires du RSA

Part des bénéficiaires du RSA parmi Les demandeurs d'emploi en %		
Beisson	41	Aix 19
Corsy	37	
Encagnane	33	
Jas-de-Bouffan	31	

Un revenu presque moitié moindre que pour Aix entière

Revenu disponible mensuel en €
(médiane par unité de consommation 2018)

Beisson	1070
Corsy	1070
Encagnane	1164
Jas-de-Bouffan	1240
Aix	2049*

Et si la pauvreté concerne 14 % des aixois, soit 20 000 personnes, **elle touche près de 40 % des habitants des quartiers populaires**

Taux de pauvreté (%) 2017

Beisson	47
Corsy	48
Encagnane	39
Jas-de-Bouffan	36
Aix	14

LES SERVICES PUBLICS AFFAIBLIS

Les politiques néolibérales qui ont conduit à l'accroissement des richesses des grandes fortunes et au renforcement des inégalités se sont traduites par un grave affaiblissement des services publics. En touchant **l'école, la santé, le logement, l'énergie, les transports**, etc., elles empêchent les plus vulnérables de rattraper – même partiellement – les écarts de richesses qu'ils accusent face aux plus favorisés. La baisse de l'offre de service, la baisse de qualité, les augmentations tarifaires défavorisent ceux qui ont le plus besoin de ces services. Elles instaurent donc une véritable injustice dans la répartition des richesses qui se traduit par la fragilisation et la précarisation des classes populaires, une dérive des classes moyennes ; tout ce qui conduit à un bouleversement de la cohésion sociale.

ZONE A
services
publics
DEFENDRE

La question de la réhabilitation du service public est donc posée avec force. Sans moyens conséquents (budgétaires et humains), il ne peut pas y avoir de service public amélioré qualitativement, présent et accessible partout sur

le territoire. La question du financement des services publics est donc une question centrale. Il faut arrêter l'austérité budgétaire (budgets contraints, moyens humains en baisse, services restructurés et fermés...). Et se donner les moyens d'assurer une bonne présence de tous les services sur l'ensemble du territoire, en y incluant les nouveaux services à créer et les nouvelles demandes à satisfaire. L'actuel financement national du service public est donc très insuffisant et doit être revu fortement à la hausse.



Les services publics ne sont pas un coût insupportable mais une richesse sociale et économique et un investissement solidaire pour l'avenir. Comme le disait Jaurès « *le service public est le patrimoine de ceux qui n'en n'ont pas* » ; aujourd'hui, on parlerait de *bien commun*. En effet les familles devraient dépenser beaucoup plus s'il s'agissait d'assumer individuellement le coût d'un service marchand. Les finances publiques permettent de créer, fournir et entretenir des équipements, des infrastructures et des services utiles à toutes et tous. Cela passe forcément par un financement collectif.

L'impôt sur le revenu, qui contribue à ce financement, est donc nécessaire s'il est juste et si ses ressources sont utilisées au profit de l'intérêt général.

Déclaration universelle des droits de l'Homme, article 25 : *"toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires... »"*

L'ÉCOLE CONTRIBUE AUX INÉGALITÉS ENTRE LES ÉLÈVES

Les inégalités scolaires font partie d'un ensemble d'inégalités (culturelles, scolaires, territoriales, etc.) découlant des inégalités économiques, source principale de l'inégalité.

Or, depuis 2017, ces inégalités ne cessent de progresser en France et dans le monde et l'écart entre les plus riches, dont le patrimoine augmente de façon exponentielle au détriment des plus pauvres, et le reste de la population ne cesse de se creuser.

L'une des conséquences de ce phéno-



mène en France est la paupérisation du service public dont dépend, entre autres, l'école. L'affaiblissement du service public associé à une précarisation croissante des familles a des effets néfastes sur l'école et sur le public.

En France, plus de douze millions d'élèves fréquentent les écoles,

collèges et lycées. En 2017 on observe que le taux de pauvreté des personnes sans diplôme est de 11% quand il n'est que de 3,7% pour ceux qui ont bac+2. Selon l'Observatoire des inégalités, le taux des 18-24 ans sortant sans diplôme du système scolaire est de 9% et ils sont souvent issus de milieux populaires (père ouvrier). Cet écart se creuse au niveau des études supérieures où 15% des étudiants de licence sont enfants d'employés, 13% enfants d'ouvriers. Cette (dis-)proportion se poursuit et s'accroît au niveau du master et du doctorat.

S'ajoute à cela que le capital culturel des élèves est directement lié à la condition socio-économique des parents. L'école s'appuie sur la « culture familiale » pour sélectionner les « élites », éliminer les enfants des classes populaires, et faire croire aux adultes qu'ils ont « mérité » leurs échecs scolaires. Ceci explique que les élèves des établissements les plus défavorisés ne maîtrisent que 35% des compétences attendues en français en fin de troisième, chiffre en hausse ces dernières années.

Selon le ministère de l'éducation nationale, sont pointées comme causes de l'échec scolaire le niveau de revenu des

parents (chômage, précarité de l'emploi), leur niveau de diplôme et les compétences, la situation des familles (monoparentale, nombre d'enfants).

Pendant le Covid, la fermeture, même temporaire ; des écoles a particulièrement perturbé les enfants défavorisés. Incidence sur l'alimentation, manque de préparation des parents comme des enfants à l'enseignement à distance,



insuffisance d'accès à Internet...ont entraîné des retards d'apprentissage importants et ont augmenté les taux de décrochage scolaire.

L'école française, au départ conçue comme un lieu de diffusion de connaissances pour tous, n'échappe pas aux contradictions du système socio-politique en vigueur et finit par avoir une part de responsabilité dans le renforcement des inégalités entre les élèves : aux inégalités de résultats des élèves se greffent le type d'orientation, de diplôme, de rendement social du diplôme. Trouver des solutions pour pallier ces carences devient plus qu'urgent.

LE DROIT AU LOGEMENT : PAS POUR TOUS !

Le logement constitue un facteur important des inégalités depuis longtemps. Et la situation ne cesse de se détériorer. Pendant le quinquennat d'Emmanuel Macron, des ponctions financières lourdes (6 milliards €) sur les organismes HLM ont conduit à la chute de production de logement locatifs sociaux passant de 124000 en 2016 à moins de 105000 en 2021. 1,7 million de ménages sont en attente d'un logement social en France et les files d'attente s'allongent (souvent plus de 3 ans). Depuis 2017, l'État ne cesse de se désengager du financement du logement social en même temps que les « économies » sur les APL (coupe aveugle de 5€ ; réforme du calcul des APL) pèsent sur les ménages modestes.

Ceci conduit de nombreuses familles à ne pouvoir se loger décemment, bien des jeunes à devoir cohabiter avec leurs parents, la plupart des sans abri à ne pouvoir entamer un parcours de réinsertion. La cherté des logements privés (+23% au cours du quinquennat passé) aggrave encore plus la situation, y compris pour les couches moyennes, sans parler des jeunes travailleurs ou des étudiants.

La *Fondation Abbé Pierre* chiffre ainsi à 4,1 millions le nombre de non ou mal-logés !

Dans le Pays d'Aix, on compte près de 11000 demandes de logements sociaux, dont environ 6000 à Aix. Et le déficit de logements sociaux ne se résorbe pas. Il est vrai que beaucoup de communes ne respectent pas le quota de logements sociaux de 25 % que la loi leur impose. Pour la période 2017-2020, 13 communes ont été ainsi déclarées « carencées » dans le Pays d'Aix et font l'objet d'une pénalité financière : + 200% par exemple pour Éguilles qui préfère payer plutôt que réaliser des logements sociaux !



LE LOGEMENT N'EST PAS UNE MARCHANDISE!

Dans le secteur privé, début 2022, acheter un logement à Aix est très difficile pour les jeunes ménages : 3500 €/m² pour un appartement ancien, 5050 €/m² pour un neuf. Le niveau moyen des loyers dépasse 19 €/m² à Aix. Dans ces conditions la ville a des difficultés à attirer ou garder les jeunes actifs et les couples qui soit refusent une mutation vers Aix (c'est le cas de jeunes fonctionnaires), soit sont contraints de s'éloigner au prix de migrations alternantes coûteuses.

UN INÉGAL ACCÈS À LA SANTÉ

Si l'état de santé des Français apparaît « globalement » bon par rapport à nos voisins européens et si leur espérance de vie à la naissance ne cesse de s'élever (85,4 ans pour les femmes et 79,3 ans pour les hommes en 2021), peut-on dire pour autant qu'en France, conformément à l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui affirme que « *toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires...* », les conditions sont réunies pour atteindre ce but ?

En effet, cette espérance globale de vie n'est qu'une donnée statistique générale et selon qu'il est ouvrier ou cadre, un homme n'aura pas les mêmes perspectives : en réalité, un ouvrier a une espérance de vie à 35 ans de près de 7 ans de moins qu'un cadre. L'écart entre les milieux aisés et les milieux les plus modestes est considérable et, même s'il est moins grand pour les femmes, il est quand même de 5 ans.

C'est que les inégalités face à la santé sont présentes dès l'enfance : dans certains quartiers défavorisés, les enfants souffrent encore de l'insalubrité de leur logement. L'obésité est plus grande dès l'enfance (5,8 % chez les enfants d'ouvriers en grande section de maternelle contre 1,3% chez les enfants de cadres) et, en l'absence d'une médecine scolaire efficace, les troubles de la vision non dépistés et les caries dentaires non prises en charge plus fréquentes. Les conditions éco-



nomiques sont déterminantes pour l'état de santé des citoyens, les inégalités sociales de santé dépendant largement des autres inégalités sociales : accès au logement, accès à l'emploi, conditions de travail -les ouvriers et ouvrières, par exemple, sont plus exposés aux tâches pénibles et aux produits nocifs que d'autres salariés.

A cela, s'ajoute l'état du système de santé actuel : il est de plus en plus difficile d'avoir

accès rapidement à un médecin généraliste dans certains quartiers ou certaines régions et nous nous sommes peu à peu familiarisés avec l'expression de « désert médical » hélas très explicite. Quant à consulter un spécialiste -ce qui est très difficile aussi, en particulier en pédiatrie, en gynécologie et en ophtalmologie- hors des centres hospitaliers, la pratique désormais légale du dépassement d'honoraires pour les praticiens de secteur 2 est un obstacle pour beaucoup.

Par ailleurs, le fonctionnement de l'hôpital public ne cesse de se dégrader. Les réformes de la Sécurité Sociale depuis les années 70 se font sous le seul prisme d'économies budgétaires : plafonds de dépenses, déremboursements, regroupements et fermetures d'hôpitaux et de services, et poussent les usagers vers un système d'assurance complémentaire de plus en plus cher. A cela s'ajoute la fuite des personnels médicaux, lassés de conditions de travail de plus en plus difficiles pour un salaire très en dessous du raisonnable.

La crise du covid 19 a révélé douloureusement la situation sanitaire de notre pays. Certes l'hôpital public ne s'est pas écroulé face à une situation hors du commun,

en grande partie grâce au dévouement des personnels mais le manque de matériel et les conditions de travail de ces personnels sont apparus au grand jour -et le Ségur de la santé qui a suivi n'a pas réglé les problèmes, les fermetures de lits se poursuivant allègrement.

Pallier les inégalités sociales de santé demande une volonté politique claire et un engagement plus grand envers les services publics de santé et de protection sociale qui doivent assurer leur mission de solidarité, notamment à l'égard des plus défavorisés.



POUR EN SORTIR...

Ainsi, ces dernières années, les politiques économiques et sociales n'ont pas permis de réduire les inégalités et ont nourri les injustices sociales, économiques et fiscales. Malgré le « Quoi qu'il en coûte » pendant la pandémie, les aides publiques ont surtout profité aux plus riches qui ont perçu des montants record de dividendes et laissé de côté les plus précaires. Par ailleurs nous pouvons nous demander qui va payer la « dette COVID » dans les années qui viennent et si les politiques d'austérité à venir ne vont pas étrangler les plus pauvres.

Alors, est-ce une fatalité ? Existe-t-il des politiques alternatives ? Les services publics et la protection sociale coûtent-ils trop cher ? Penser une autre répartition des richesses

pourrait-elle permettre une réduction des inégalités ?

Les inégalités entre les revenus du travail (les salaires notamment) et du capital (les dividendes, les intérêts, les loyers) sont de plus en plus importantes. Et elles se nourrissent par ailleurs des inégalités croissantes des patrimoines immobiliers et financiers à l'origine des revenus du capital. La redistribution a pour objectif de réduire ces inégalités grâce aux services publics et à la protection sociale financés par la fiscalité et les cotisations sociales.

Financer un modèle social plus juste est possible et ne dépend que de la volonté politique des dirigeants qui disposent en réalité d'une marge de manœuvre importante pour modifier les règles de l'économie et répartir plus équitablement les richesses, en

commençant par mettre à contribution les plus riches qui ont profité de l'argent public.

Pour réduire les inégalités, il est donc nécessaire de :

Changer radicalement la politique fiscale ; par exemple



- taxer les plus riches en rétablissant un impôt progressif sur les grandes fortunes financières et la progressivité de l'impôt sur les revenus financiers,
- réformer l'imposition de l'héritage pour le rendre plus lisible et plus progressif en ciblant les super-héritages très peu taxés,
- rendre plus juste l'impôt sur le revenu en augmentant sa progressivité et en augmentant le nombre de tranches,
- supprimer les niches fiscales inutiles,
- lutter contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux,
- taxer les transactions financières.

Ces réformes poursuivent un double objectif : d'une part réduire les inégalités de revenus et de patrimoine en taxant plus fortement les plus riches

et d'autre part générer des revenus pour financer les services publics et la protection sociale.

Et renforcer les services publics et la protection sociale ; par exemple

- accroître les crédits et les personnels des services publics, notamment l'hôpital et la santé, l'école, et augmenter le nombre de logements sociaux, ...
- renforcer les prestations sociales, revaloriser le RSA, les aides au logement,
- rétablir la retraite à 60 ans et une meilleure indemnisation du chômage.



Il est absolument nécessaire de faire des besoins économiques et sociaux une priorité pour aller vers plus d'égalité sociale et vers une société plus humaine.

Ligue des droits de l'Homme, section du Pays d'Aix-en-Provence Tél : 06 44 94 45 74

Courriel : contact@ldh-aix.org

 [facebook.com/ldh.aix](https://www.facebook.com/ldh.aix)

Site : www.ldh-aix.org

 @ldh_aix

